STENDHAL

Cité scolaire Stendhal GRENOBLE

LA PREMIÈRE GÉNÉRALE

En classe de première se poursuit le développement des connaissances et de compétences permettant la construction progressive d'un projet d'orientation et de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Acquisition d'un socle de culture commune en suivant 6 disciplines pour un total de **16 h** par semaine.

Au programme

• FRANÇAIS	4h
• HISTOIRE-GEOGRAPHIE	3h
• ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0h30
• LANGUES VIVANTES A ET B	4h30
• EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2h
• ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2h

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Les élèves choisissent 3 disciplines pour un total de **12h** par semaine. À noter : les arts sont parmi les atouts majeurs de la Cité Stendhal depuis longtemps.

3 au choix

• ARTS DANSE* / ou ARTS THÉÂTRE*	4h
• HISTOIRE-GÉO, GÉOPOLITIQUE, SCIENCES PO.	4h
• HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4h
• LLCER ANGLAIS / ou ANGLAIS CONTEMPORAIN	4h
• MATHÉMATIQUES	4h
• SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4h
• SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4h
• PHYSIQUE – CHIMIE	4h
• ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN	4h

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Choix facultatif d'une option pour une durée maximum de 3h par semaine. Ou 2 possibles si Latin choisi.

1 au choix ou 2 si latin

• LANGUES-CULTURES ANTIQUITÉ - LCA LATIN	3h
• ARTS : DANSE*	3h
• ARTS : THÉÂTRE*	3h

** se renseigner sur les modalités d'inscription particulière aux options artistiques proposées par le Lycée Stendhal.*

POUR NOS ÉLÈVES DE PREMIÈRE

En dehors des enseignements, chaque élève bénéficie d'un lieu de vie et de développement de qualité.

- **Parcours Avenir :** construction de son propre projet de réussite scolaire, accompagné par les enseignants et la psychologue de l'Education nationale, accès aux «*jeudis de l'info*» sur les métiers
- **Parcours d'éducation artistique et culturelle** avec de nombreux partenaires : MC2, Hexagone, Le Pacifique
- **Accès privilégié** au Centre de Ressources (espace de documentation) et aux espaces dédiés aux lycéens (foyer, salle d'étude, ...)
- **Implication dans la vie associative** du lycée avec la Maison des Lycéens (MDL) et l'association sportive (AS)
- **Parcours citoyen** : cours d'enseignement moral et civique, conseil de vie lycéenne

POURSUITE D'ÉTUDES

- Après la première générale, les élèves poursuivent en terminale au lycée Stendhal

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Pour les lycéens déjà élèves au lycée Stendhal, pas de procédure particulière.
- Pour les autres élèves, prendre contact avec le lycée.

Cité scolaire Stendhal - 1bis place Jean Achard - BP 80208 - 38014 Grenoble Cedex 1 - Tél. : 04.76.54.83.83
Site internet : stendhal.elycee.rhonealpes.fr - Mail : ce.0380028z@ac-grenoble.fr